COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SEILLE

Présenté au conseil communautaire du 26 juin 2026 (article L. 2224-17-1 du CGCT)

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2025

Indicateur	2025
Tonnes collectées	3 180 t
Part recyclée ou valorisée	41 %
Ordures ménagères résiduelles	172 kg par habitant
Coût complet du service	96 € par habitant
Redevance, part fixe par foyer	102 €

Les faits marquants

Distribution de 300 composteurs, extension des consignes de tri à tous les emballages, nouveau badge d’accès aux deux déchetteries.

Les objectifs 2026

Passer sous les 165 kg d’ordures ménagères résiduelles par habitant, et ouvrir une ressourcerie à la déchetterie d’Aubrevaux.

Document de démonstration. La Communauté de communes du Val de Seille est imaginaire : ce document est inventé.